

Turquie - Déconstruire "1997" : le cas des lycées religieux İmam Hatip

mardi 29 mai 2012, par [Sophie Gauthier](#)

Depuis des mois déjà, le gouvernement de Recep Tayyip Erdoğan ne fait plus mystère de sa volonté de faire le procès du coup d'Etat « post-moderne » qui, initié par le mémorandum du 28 février 1997, a eu de lourdes conséquences pour la mouvance islamiste dont l'AKP est issu. Cette démarche suspectée d'être revancharde est conduite sur deux fronts.

Côté face, des vagues successives d'arrestations (voir nos éditions des 16, 22 et 23 avril 2012 « [Après le putsch de 1980, le coup d'Etat post-moderne de 1997...](#) », « [Les auteurs du coup d'Etat post-moderne, frappés par une deuxième vague d'arrestations.](#) », « [Jusqu'où ira l'enquête sur le coup d'Etat post-moderne ?](#) ») frappent les militaires responsables de la campagne de dénigrement ourdie contre le gouvernement de coalition Refah-Yol (*Refah Partisi-Doğru Yol Partisi, alliance entre les islamistes du Refah et le parti de centre droit de Tanşu Çiller*) de Necmettin Erbakan, qui aboutit à la démission de celui-ci et la dissolution du parti Refah par la Cour constitutionnelle. Côté pile, une série d'initiatives ciblées s'emploie à liquider l'héritage des mesures phares prises alors pour abattre le Refah, et réduire l'influence des milieux religieux et conservateurs. Si ce travail de sape est plus discret que les interpellations en nombre de militaires à la retraite ou encore en activité, il n'en est pas moins significatif. Parmi les efforts entrepris par l'AKP pour « effacer toutes les traces du 28 février » (voir la déclaration du premier ministre R. T. Erdoğan lors du débat sur la réforme de l'éducation, dans notre édition du 5 mars 2012 : « [Nouvelle passe d'armes entre le gouvernement et la TÜSİAD](#) »), figure notamment la réhabilitation progressive des lycées religieux İmam Hatip, qui furent mis au ban de l'éducation publique, il y a quinze ans.

Héritières des medrese, écoles de théologies sous l'Empire ottoman, les écoles İmam Hatip sont créées en 1924 dans le cadre de la loi d'unification de l'enseignement, au lendemain de la fondation de la République de Turquie. Chargées de la formation des imams et prêcheurs, elles constituent un moyen pour le nouvel Etat turc laïque d'exercer un contrôle sur la religion et ceux qui diffusent son message. Leur histoire se construit dès lors en lien étroit avec celle des rapports de force politiques entre Kémalistes et partis islamiques, les premiers cherchant à limiter le rayonnement de ces écoles, les seconds à assurer à leurs diplômés un accès à l'université sur un pied d'égalité. Aujourd'hui, les 493 İmam Hatip que compte le pays font partie des lycées publics professionnels, et dispensent une formation de 4 ans, où les enseignements religieux tiennent une bonne place (*environ la moitié du temps des cours hebdomadaire*), aux côtés des enseignements communs obligatoires. Contrairement à tout autre établissement public, les filles peuvent y porter le voile (*la décision d'autorisation étant néanmoins laissée à la discrétion de l'administration*), une particularité qui compte dans la préférence accordée à ces lycées par les familles conservatrices, et qui explique que les filles soient depuis 2008 plus nombreuses que les garçons à y faire leurs études.

Au succès croissant que rencontrent ces établissements depuis les années 1970, le coup d'Etat post-moderne porte un brutal coup d'arrêt en décrétant une réforme d'ensemble du système éducatif. En premier lieu, un allongement de la durée obligatoire de la scolarité (*relevée de 4 à 8 ans d'études*) aboutit à la fermeture des classes de collège des İmam Hatip, repoussant de fait l'accès à un enseignement de spécialisation religieuse à l'entrée du lycée. En second lieu, la mise en place d'un nouveau système de coefficients pour le concours d'entrée à l'université rend l'accès aux facultés, autres que celles de théologie, très difficile pour les diplômés de ces établissements, et les éloigne ainsi des parcours

qu'empruntent traditionnellement les élites.

L'objectif des ces deux décisions, qui cherchent à circonscrire l'enseignement religieux pour mieux mettre en échec la « *menace islamiste* », est atteint avec la chute considérable des effectifs dans les années qui suivent. Les écoles İmam Hatip passent ainsi de plus de 500 000 élèves, en 1997, à seulement 60 000, en 2001/2002 (*soit 2% de la population étudiante*). Toutefois, bien que ces mesures aient eu la vie dure, puisque deux tentatives de l'AKP, en 2003 et 2009, n'ont pas suffi à rétablir le libre accès des élèves de ces institutions religieuses au concours universitaire –, elles n'auront pas non plus duré « mille ans » (*comme l'avait annoncé de façon un peu téméraire le général Hüseyin Kivrikoğlu, chef d'état-major en 1997*). Après dix ans au pouvoir, l'héritier du Refah vient en effet d'en démanteler méthodiquement les mécanismes.

Le 30 novembre 2011, le YÖK (*Yüksek Öğretim Kurulu - Conseil de l'enseignement supérieur*) a ainsi rétabli l'égalité au concours d'entrée à l'université. Bien que cette décision ait eu peu d'écho dans la presse turque (*les journaux pro-gouvernementaux se sont toutefois félicités de l'abolition d'une « honte »*), elle signifie, pour les diplômés des İmam Hatip, un retour possible sur le chemin de l'université et, pour l'AKP, en fin de compte, l'accès des jeunes conservateurs aux filières dont ses propres cadres sont issus (*les dirigeants et députés de la majorité ayant pour la plupart fait leurs études dans des İmam Hatip, avant d'entrer dans des facultés de droit*). Par la réforme sur l'éducation, qui a été, en mars dernier, l'occasion d'un vif débat entre partis politiques et organisations de la société civile (*voir notre édition du 5 mars 2012 « [Nouvelle passe d'armes entre le gouvernement et la TÜSİAD](#) »*), le gouvernement est également parvenu à rouvrir la partie collèges des établissements professionnels. De fait, le nouveau découpage de la scolarité obligatoire en trois cycles de quatre ans, dont le deuxième offre le choix de cours de spécialité, pourra voir des enfants entrer dans des filières religieuses dès l'âge de 8 ans.

Au cours d'interventions virulentes, R. T. Erdoğan a justifié ce travail de déconstruction en expliquant qu'il s'agissait de réparer l'humiliation subie par les milieux religieux conservateurs, et de légitimer leurs aspirations à une éducation conforme à leurs valeurs. Le gouvernement, en restituant ainsi aujourd'hui « les droits qui ont été confisqués » [hier], se donnerait les moyens de « former des générations pieuses ».

Sources

Article original publié sur le blog de l'OVIPoT le lundi 21 mai 2012 sous le titre : « [Déconstruire "1997" : le cas des lycées religieux İmam Hatip](#) »